

Sherbrooke, le 26 novembre 2010

**CONSULTATION DU MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, DE
L'INNOVATION ET DE L'EXPORTATION :
VERS UNE STRATÉGIE DE L'ENTREPRENEURIAT 2010**

**DOCUMENT PRÉPARÉ PAR SHERBROOKE INNOPOLE PGE ET
L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE.**

Mise en contexte

Nous souscrivons entièrement à la mise en place d'une stratégie québécoise de l'entrepreneuriat qui mise pour la première fois sur le développement de la culture entrepreneuriale.

Le développement économique doit en effet s'appuyer sur une culture entrepreneuriale forte, et pour récolter il faut d'abord semer. Dans l'article de La Presse du 4 octobre dernier où il était question du succès israélien à ce chapitre, on pouvait y lire « qu'en Israël, l'entrepreneuriat, on le sent, c'est dans l'air, » et que bien sûr, « il faut du soutien financier, une infrastructure mais qu'il faut surtout un message qui dit : regardez, l'entrepreneuriat contribue à la société ».

À la lumière de ce contexte et suite à plusieurs échanges sur le sujet, Sherbrooke Innopole (CLD), PGE (Organisation de soutien au démarrage) et l'Université de Sherbrooke ont rédigé ce document.

Stratégie de développement économique de Sherbrooke

La stratégie a été développée par Sherbrooke Innopole en concertation avec le milieu et est appuyée par les acteurs majeurs de la communauté, au premier rang desquels figurent l'Université de Sherbrooke et PGE (anciennement ProGestion Estrie).

Le plan stratégique s'appuie sur trois axes : la mise en place d'un environnement **catalyseur de croissance**, le développement de filières-clés et l'augmentation de la notoriété de Sherbrooke. Une de ses prémisses est que la création d'un milieu innovant ne

peut se faire que par la promotion de l'entrepreneuriat : soit pour créer de nouvelles entreprises soit pour insuffler de nouvelles façons de faire dans les entreprises existantes.

Des gestes concrets ont été posés au cours de la dernière année à Sherbrooke pour promouvoir l'entrepreneuriat : l'embauche de spécialistes sectoriels pour animer les **filières-clés**, le lancement d'un **Fonds de démarrage** en partenariat avec Desjardins-Innovatech, le démarrage d'une **cellule locale d'Anges-Québec**, l'arrimage des activités **mentorales** avec les filières-clés, le développement du projet **d'Accélérateur de création d'entreprises technologiques** (ACET) en sont les exemples les plus frappants.

Le tableau en annexe illustre comment la plupart des phases de développement d'un projet sont supportées par les différents partenaires à Sherbrooke.

L'analyse du contexte de Sherbrooke nous a permis de dégager les pistes de solutions suivantes :

La valorisation de l'entrepreneuriat

Si l'on veut voir poindre à l'horizon une cohorte suffisante de nouveaux jeunes et moins jeunes entrepreneurs, il faut valoriser ce choix par toutes sortes de moyens qui en feront la promotion. Cela pourrait prendre la forme d'une véritable politique d'entrepreneuriat au Québec qui viendrait affirmer haut et fort que l'entrepreneuriat est et doit demeurer la pierre angulaire de l'innovation. Cette politique devrait bien camper également le fait que l'innovation quant à elle ne doit pas se limiter à de la recherche fondamentale ni à des créneaux de pointe ou en émergence, mais plutôt couvrir tous les secteurs d'activité et donc reposer sur une culture entrepreneuriale forte qui imprègne l'ensemble du milieu socio-économique. Différents scénarios pourraient être envisagés. Par exemple, une **campagne de promotion** aux niveaux national, régional et local pour valoriser le rôle des entrepreneurs, présenter des modèles et relever les impacts et résultats de leurs actions dans une multitude de secteurs d'activités. Un **programme entrepreneuriat-études** à mettre sur pied dans différentes écoles du Québec pour sensibiliser et initier les jeunes au monde des affaires, ce qui pourrait du même coup contrer en partie le décrochage scolaire, à l'instar d'autres programmes comme sports-études et arts-études.

La disponibilité régionale des fonds d'amorçage

Les Fonds d'amorçage sont une excellente initiative dont nous ne pouvons que soutenir un rapide déploiement, afin de combler un manque important dans le financement de projets issus de la recherche. Par contre, nous insistons sur la nécessaire présence régionale de tels outils de développement. En effet, nous avons pu constater à plusieurs reprises qu'il se crée un phénomène de proximité très fort dans ce genre d'initiative, et que finalement

seuls les projets proches géographiquement des centres de décision en profitent, en particulier si ces bureaux sont à Montréal ou Québec. Pour éviter ce phénomène, nous suggérons que les principes de décentralisation et de couverture totale du territoire soient inscrits dans les politiques de ces Fonds, et surtout nous recommandons la nomination d'un interlocuteur régional, basé à Sherbrooke.

L'accès au financement pour les micro-entreprises

Aussi, il est primordial de faire ressortir l'importance, et cela est d'autant plus vrai en période de récession, de ne pas resserrer les critères d'accessibilité au financement pour le démarrage et la consolidation d'entreprises. En cette matière aussi il faudra innover et sortir des cadres traditionnels qui freinent trop souvent l'intention d'entreprendre faute de moyens financiers appropriés. C'est ce qui explique par exemple que le crédit communautaire connaît une popularité grandissante au Québec et en Amérique du Nord. Le crédit communautaire, par ses activités d'accompagnement, de formation et de suivi, combinées à un financement plus flexible que le crédit conventionnel illustre bien une façon de faire différente pour la création et la consolidation de micro-entreprises au Québec.

L'incubation

Bien que le concept d'incubation soit honni par les instances gouvernementales à cause du besoin récurrent de financement qu'il exige, il n'en reste pas moins que les succès européens et mondiaux de l'approche d'incubation sont indéniables. Le succès de l'incubation doit être mesuré en nombre d'entreprises et d'emplois créés et en taux de survie des entreprises innovantes. Ici encore, nous ne croyons pas au concept d'incubateurs pan-québécois basés à Montréal et recommandons le soutien à la mise en place d'un incubateur à Sherbrooke, qui devra bénéficier de l'indispensable soutien financier du gouvernement. À ce titre, le CQIB, mis en place par le directeur actuel de Sherbrooke Innopole, est un exemple à retenir.

Le mentorat et le coaching

Le recours à des entrepreneurs expérimentés bénévoles par le biais du mentorat d'affaires afin de soutenir les entrepreneurs moins aguerris et ainsi favoriser la pérennité des entreprises est un bel exemple d'une prise en charge de la communauté pour se doter d'outils de développement économique complémentaires à ce qui existe. À ce titre, Sherbrooke dispose d'une belle expertise en mentorat, et nous réfléchissons à la mise en place d'un réseau de coachs ayant une approche plus spécialisée que celle des mentors, afin d'offrir une gamme complète de soutien aux entrepreneurs.

Une approche ancrée dans les réalités locales

Par ailleurs, après avoir reconnu que l'innovation et l'entrepreneuriat sont deux éléments indissociables, il faut pour relever avec succès le défi de l'innovation, que les acteurs du développement changent leurs façons habituelles de faire et leurs façons classiques de penser, car à défis nouveaux, approches et solutions nouvelles. Par exemple, nous avons à Sherbrooke des pratiques de « faire-faire », en vertu desquelles sont confiées des responsabilités ou des mandats précis à des organisations bien implantées localement, constituant des masses critiques d'expertises et disposées à assumer pleinement des obligations de moyens, de résultats et de reddition de comptes. Aussi, la stratégie entrepreneuriale ne devrait pas être « top-down » mais au contraire « bottom-up », afin de maximiser les effets des ressources locales déjà fortement implantées sur le terrain.

En conclusion

Le Québec se doit plus que jamais de prendre tous les moyens dont il dispose pour implanter enfin une véritable culture entrepreneuriale avec l'aide de partenaires sur le terrain qui croient à la nécessité de travailler en amont et qui comprennent que l'instauration d'une culture est un préalable à l'entrepreneuriat.

Encore une fois, peu importe les secteurs d'activités, le rayonnement et la force d'attraction d'une ville telle que Sherbrooke comme pôle d'innovation sur les plans national et international seront tributaires de sa capacité à devenir un milieu facilitateur et valorisant pour les entrepreneurs, et donc un milieu imprégné d'une culture entrepreneuriale forte, riche et reconnue. Si cela est valable pour Sherbrooke, ce doit l'être tout autant pour le Québec.

De ce fait, Sherbrooke Innopole, PGE et l'Université de Sherbrooke appuient la proposition de la Conférence régionale des élus de l'Estrie de développer un projet pilote en Estrie basé sur une entente spécifique en entrepreneuriat impliquant l'ensemble des acteurs du développement et sur une modulation des programmes du MDEIE.

Signataires



